



Club Alpin Belge
Fédération francophone
d'escalade, d'alpinisme et de randonnée

CATAGSAE

Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade

Fiches techniques pour les professeurs d'éducation physique, les éducateurs sportifs et les étudiants en dernière année de formation éducation physique en vue d'acquies le certificat capacitaire fédéral de moniteur CATAGSAE reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles (ADEPS)

Support de cours

Edition Décembre 2014

catagsae@clubalpin.be

Préface

La formation CATAGSAE, Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade, est une formation certificative reconnue par la Communauté française de Belgique.

Conditions préalables à la formation

Diplôme

La formation CATAGSAE n'ayant pas d'objectif pédagogique majeur, les candidats à la formation doivent préalablement être titulaires d'un diplôme pédagogique d'enseignement supérieur.

Seules les personnes titulaires de l'un de ces diplômes sont admises à la formation :

- Professeur en Education physique (Licencié, Master ou Régent); (supérieur universitaire et non universitaire);
- Etudiant en 3ème BAC (qualifiant et de transition) en Education Physique (supérieur universitaire);
- Etudiant en 1e MASTER et 2ème MASTER en Education Physique à l'Université (supérieur universitaire);
- Etudiant en 3ème BAC en Education Physique en Haute-école (supérieur non universitaire);
- Etudiant en 3ème année d'Educateur sportif spécialisé en Education Physique en Haute-école (supérieur non universitaire).

Dans ce cas, les écoles commanditaires ne pourront distribuer les certificats que lorsque les étudiants seront diplômés.

Une copie du diplôme doit être remise au formateur lors de la première séance de formation. Si le diplôme n'est plus disponible, une attestation de réussite de l'établissement diplômant ou une attestation d'engagement de l'employeur est acceptée.

Attention : il n'entre pas dans les attributions de la fédération de vérifier ou d'imposer des conditions d'accès à l'encadrement en milieu scolaire ou associatif ; cette responsabilité est du ressort de l'employeur (établissement scolaire, association) en conformité avec la législation en vigueur ; ces exigences sont mentionnées uniquement à titre informatif et ne se veulent pas exhaustives.

Condition physique

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué l'escalade en SAE, mais une condition physique raisonnable est indispensable pour pouvoir suivre la formation.

En effet, celle-ci comprend des exercices pratiques d'escalade et de mises en situations diverses. Un niveau d'aisance correct est demandé lors de l'évaluation de fin de formation.

De même, il n'est pas conseillé aux personnes sujettes à une peur du vide non contrôlable de suivre cette formation.

Ce syllabus CATAGSAE constitue :

- un ouvrage de référence où trouver et retrouver certains détails techniques oubliés ou mal connus;
- un outil d'information sur les procédures d'escalade et d'assurance.

Le professeur utilisera l'escalade non seulement pour faire acquérir des habiletés gestuelles spécifiques, mais elle sera également un moyen excellent pour renforcer le caractère social de cette activité.

De plus, cet ouvrage servira aussi de référence à l'enseignant pour vérifier les aspects cognitifs de l'activité chez des élèves momentanément dispensés du cours.

L'escalade figure parmi les activités à risque. Toutefois, elle constitue une activité nouvelle, motivante et donc valorisante pour les élèves.

Le présent document met l'accent sur les aspects sécuritaires et permet ainsi d'aborder l'escalade sans placer l'élève dans une situation qui pourrait porter préjudice à son intégrité physique. Il s'agit là d'une attitude responsable, essentielle pour l'enseignant.

Les titulaires d'un certificat CATAGSAE peuvent, dans un délai de 2 années maximum à compter de la délivrance du certificat, suivre une formation d'ANIMATEUR SAE dont l'objectif est de faire acquérir une compétence d'encadrement sur structure artificielle d'escalade sur les plans technique et sécuritaire (et pédagogique pour les personnes ne disposant pas de telles qualifications) ; des dispenses seront accordées aux détenteurs d'un certificat CATAGSAE pour les cours à caractère pédagogique.

Sommaire

Page 1		Préface
Page 2		Sommaire
Page 3 à 6		Introduction
Page 7 à 12		Fiche 1 : Equipements et protections individuelles
Page 13 à 14		Fiche 2 : Mise en place du baudrier
Page 15 à 16		Fiche 3 : Encordement au baudrier
Page 17 à 18		Fiche 4 : Mise en place des systèmes d'assurage
Page 19 à 20		Fiche 5 : L'assurage
Page 21 à 22		Fiche 6 : Les consignes de sécurité
Page 23 à 24		Fiche 7 : Les nœuds
Page 25 à 27		Fiche 8 : Remontée sur corde fixe suivie du rappel
Page 28 à 29		Fiche 9 : Mesures d'intervention
Page 30 à 31		Fiche pédagogique 1
Page 32 à 33		Fiche pédagogique 2
Page 34		Sources d'informations complémentaires
Page 35		Conception et rédaction
Page 36		Annexe 1 : Liens vers les textes officiels et documentation
Page 37		Annexe 2 : Exemple fiche gestion EPI
Page 39		Annexe 3 : Liste des salles d'escalade agréées CATAGSAE

Introduction

La formation CATAGSAE (Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade) entre dans le cadre de la législation relative à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail :

" L'employeur prend les mesures appropriées pour que seuls les travailleurs qui ont reçu des instructions adéquates puissent accéder aux zones de danger grave et spécifiques. "

(Arrêté royal du 27 mars 1998 - Section III, Art. 20 - pris sur base de la loi du 4 août 1996 transposant la directive européenne 89/391/CEE du 12 juin 1989)

Par ailleurs, la réglementation en matière d'organisation de " divertissements actifs " (loi du 9 février 1994 et arrêté royal du 25 avril 2004) doit aussi être respectée pour les activités d'escalade sur structure artificielle comme pour de nombreuses autres activités organisées par les personnes auxquelles s'adresse la formation CATAGSAE.

La circulaire 00917 du 29 juin 2004, notamment, adressée par le Secrétaire général de la Communauté française aux responsables du secteur scolaire, des centres de plein air ... attire l'attention des destinataires sur l'obligation de se conformer à cette législation.

Cet arrêté royal impose aux organisateurs de réaliser une analyse de sécurité (et de pouvoir en donner la preuve au moyen d'un dossier écrit), de déterminer les mesures préventives et d'organiser la sécurité pendant toute l'activité sous le contrôle permanent d'un " responsable final " dûment désigné. Garantir la sécurité d'une activité d'escalade en SAE (structure artificielle d'escalade) implique bien entendu la formation adéquate des encadrants.

La circulaire ministérielle n° 3314 du 22/09/10 rend obligatoire la possession du certificat CATAGSAE en ordre de recyclage pour l'encadrement de l'escalade sur structure artificielle dans les écoles primaires et secondaires.

La formation CATAGSAE étant une formation certificative reconnue par la Communauté française de Belgique, elle devient dès lors incontournable pour toute personne n'ayant pas d'autres certifications de compétences techniques et pédagogiques en escalade.

Les liens vers les textes officiels et documentations sont repris en annexe 1.

Champs d'application du certificat - droits et prérogatives

Le certifié CATAGSAE est compétent pour encadrer et initier à la pratique de l'escalade sur structure artificielle (SAE) dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un programme validé par une association recourant à des éducateurs sportifs.

Ses compétences sécuritaires concernent l'escalade en moulINETTE, la remontée sur corde fixe (2 auto-bloquants - 5 m maximum).

Le certifié CATAGSAE n'est pas compétent pour enseigner :



- Les techniques de sécurité complexes (escalade en tête, installation d'un relais, via ferrata/cordatta...)
- Le perfectionnement à l'escalade.
- La pratique de l'escalade en milieu naturel.

Objectifs de la formation

- Former des animateurs à la connaissance pratique des règles essentielles de sécurité dans le cadre d'une activité sportive sur structure artificielle d'escalade (SAE) conformément au programme scolaire de l'établissement ou au programme éducatif de l'association.

- Permettre aux élèves de travailler et d'évoluer dans un environnement où la sécurité sera l'objectif premier.

La formation CATAGSAE :



- Ne vise pas l'initiation ni le perfectionnement individuel à l'escalade.



- N'est pas destinée à une pratique professionnelle dans le milieu de l'escalade comme moniteur, animateur..., mais bien à une pratique dans un cadre scolaire ou associatif.



- N'a pas d'objectif pédagogique majeur.

Pouvoir organisateur

1. Le Pouvoir organisateur est le Club Alpin Belge, Fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée (CAB).
 2. Le CAB maîtrise l'ensemble de la gestion de la formation. Cette gestion comprend principalement :
 - les lieux, le calendrier, les horaires.
 - la coordination des formateurs.
 - la gestion du budget.
 - le suivi des inscriptions et des convocations.
 - le respect du vademécum.
 - la délivrance du certificat d'aptitude.
 3. La gestion des formations CATAGSAE est déléguée à un titulaire de formation indépendant sous contrat avec la fédération. Dans chaque province de la Communauté Wallonie Bruxelles, un centre régional de coordination CATAGSAE est agréé par la fédération chargé de la coordination des inscriptions, de l'organisation des formations locales et de l'évaluation des stagiaires en fin d'apprentissage ; la liste de ces centres agréés est accessible sur le site de la fédération : www.clubalpin.be (mise à jour régulièrement). Le responsable est le directeur sportif du CAB.
Le titulaire de la formation est :

Damien Dusart
Gestionnaire des formations CATAGSAE
Rue Timpe et Tard, 39 - 1420 Braine-l'Alleud
0488/28 64 80 - catagsae@clubalpin.be
 4. Le cahier des charges est arrêté par la Commission pédagogique " Alpinisme et Escalade " ¹. Celle-ci représente un organe d'avis auprès de l'ADEPS et les experts CATAGSAE qu'elle désigne . Elle est responsable du cadre, de la structure, de la durée et des contenus de la formation.
 5. La direction sportive du CAB définit le support écrit du cours en accord avec la Commission pédagogique ADEPS.
 6. La direction sportive du CAB nomme et gère la liste des formateurs agréés en accord avec la Commission pédagogique ADEPS. Les formateurs sont des moniteurs d'escalade brevetés ADEPS de niveau 2 minimum (ou brevets jugés équivalents après analyse de la Commission pédagogique).
- ¹ Pour l'escalade, la commission pédagogique est composée des représentants de l'ADEPS, du Club Alpin Belge, des représentants de l'Union professionnelle des Métiers de la Montagne (UPMM), et de l'Union Belge de Spéléologie.

Mode d'organisation:

1. Formations et recyclages programmés pour les candidats isolés:

Ces formations/recyclages sont organisées pour les candidats " isolés " ou pour les organismes n'ayant pas assez de candidats pour supporter une formation ou un recyclage spécifique. 2 formations et 2 recyclages sont organisés annuellement en Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale.

2. Formations et recyclages organisés sur demande des organismes:

Ces formations/recyclages sont organisées spécifiquement pour les organismes qui possèdent déjà un certain nombre de candidats (généralement 5 à 6 minimum).

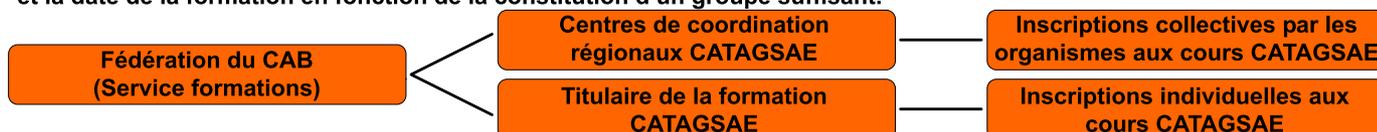
Ces organismes commanditaires doivent être reconnus par les pouvoirs publics correspondant à leur secteur.

Exemples: - les centres sportifs ADEPS, les instituts supérieurs d'éducation physique, les écoles, les collèges, les associations sportives, les communes, les associations pour handicapés, les organismes y assimilés. Les sociétés privées - secteur " marchand " - ne font pas partie des organismes demandeurs : salles d'escalade privée, opérateurs "aventure".

3. Modalités d'inscriptions:

La gestion des inscriptions à la formation est organisée comme suit:

- Les organismes (écoles, centres ADEPS, communes, ...) s'inscrivent à la formation auprès de l'un des centres régionaux de coordination CATAGSAE (les centres régionaux de coordination sont agréés par la fédération du CAB et leur liste est régulièrement mise à jour sur le site www.clubalpin.be, rubrique formation, cycle court, CATAGSAE). Le planning des cours leur est communiqué par le centre de coordination régional dès qu'un nombre suffisant de stagiaires est atteint et qu'une SAE est disponible pour les accueillir en formation. Toutes les démarches concernant les inscriptions, les paiements et les demandes d'informations transitent par le centre de coordination régional.
- Remarque: l'inscription auprès d'un centre de coordination n'implique pas que les cours seront organisés par ce centre.
- Les personnes désireuses de s'inscrire à titre individuel et isolément doivent contacter le titulaire de la formation à l'exclusion de tout autre intermédiaire; ce dernier communique aux stagiaires les informations pratiques concernant le lieu et la date de la formation en fonction de la constitution d'un groupe suffisant.



Informations pratiques

1. Coût:

- Le coût de la formation est fonction du mode d'organisation, du nombre de participants, et du montant des frais associés à la formation (entrée à la salle d'escalade, location de matériel...).
- Le détail des différents coûts est repris dans une liste de tarifs actualisée chaque année (cf. site internet de la fédération www.clubalpin.be).

2. Durée:

- Formation complète : 18 h, dont 15 h de cours et 3 h d'évaluation.
- L'évaluation (3 h) doit avoir lieu au plus tôt un mois après la fin des cours et au plus tard avant la fin de l'année civile.
- Présence obligatoire.
- Recyclage (obligatoire tous les 4 ans pour ceux qui souhaitent conserver leur certification) : 6 h de cours (non compris dans le minerval de la formation ; cf. tarifs des formations sur le site internet de la fédération www.clubalpin.be)
- Le recyclage peut être donné en 1 séance de 6 h ou 2 séances de 3 h en situation d'évaluation continue.
- Les participants n'ayant pas suffisamment pratiqué ou encadré depuis l'obtention de leur certificat sont réorientés vers une formation complète.
- Présence obligatoire aux sessions de recyclage.

3. Taille des groupes:

Le nombre de personnes acceptées en formation est laissé à l'appréciation du formateur. Au-delà de 16 stagiaires, un accord écrit d'un centre de coordination est néanmoins exigé justifiant la prise en charge d'un groupe nombreux. Cet accord écrit est communiqué au titulaire de la formation avant le cours concerné.

4. Lieux de formation:

Deux types de structures SAE sont agréées par la fédération :

- Les SAE de formation dont la hauteur ne peut être inférieure à 7,50m mais pouvant disposer d'aménagements limités.
- Les SAE d'évaluation (où des formations peuvent également avoir lieu) dont la hauteur ne peut être inférieure à 12m et disposant d'aménagements complets.

La liste des SAE agréées par la fédération est mise à jour sur son site www.clubalpin.be ; rubrique formations, cycle court, CATAGSAE.

5. Formateurs agréés par la fédération:

- La liste des formateurs agréés est reprise sur le site internet de la fédération www.clubalpin.be, rubrique formations, cycle court, CATAGSAE. Cette liste est mise à jour annuellement par la fédération.
- Les formateurs sont des moniteurs d'escalade de niveau 2 minimum en ordre de recyclage. Un master ou un baccalauréat en EP est un atout supplémentaire pour le formateur. Les moniteurs non repris dans cette liste peuvent adresser leur candidature à la direction sportive du CAB.

6. Responsabilité, assurance:

- Dans le cadre d'une formation/recyclage programmée pour les candidats isolés, les candidats sont couverts en responsabilité civile et en accident individuel dans les limites du contrat d'assurance du CAB (voir conditions particulières www.clubalpin.be).
- Dans le cadre d'une formation/recyclage organisée sur demande d'un organisme, il revient à l'organisme commanditaire d'assurer les participants en responsabilité civile et en accident individuel. Si nécessaire, une assurance peut être demandée au CAB moyennant un supplément de 5€ par personne et par jour de formation/recyclage.
- Dans le cadre de son activité sportive et de son activité professionnelle en SAE, le certifié CATAGSAE prends les mesures nécessaires pour que sa responsabilité civile soit couverte par un contrat d'assurance dont les conditions sont définies par les règles usuelles en la matière.

7. Sécurité:

- Chacun est responsable de sa sécurité.
- Le contrôle et l'autocontrôle sont permanents.
- Le formateur intervient d'autorité dans chaque situation d'insécurité observée.
- Les situations d'insécurité observées font l'objet d'une action corrective immédiate et d'un bilan dans la journée, à l'initiative du formateur. Cette démarche est essentiellement didactique.

8. Délivrance et validité du certificat CATAGSAE:

- Le certificat est délivré par le CAB à toute personne ayant suivi l'entièreté de la formation et satisfait aux évaluations.
- Le certificat est valable 4 ans à dater de l'année de formation.
- Le renouvellement du certificat nécessite la participation à un recyclage avec validation des compétences.
- Les certifiés CATAGSAE sont tenus de respecter la validité de leur certificat et de réaliser les démarches nécessaires pour le renouvellement de celui-ci.

9. Procédure de recours:

- Les recours sont à introduire par écrit auprès du conseiller technique de la commission pédagogique 30 jours au plus tard après notification des résultats d'évaluation au candidat.

10. Critères d'évaluation :

- L'évaluation de la formation CATAGSAE se déroule dans une SAE d'évaluation sur une durée de 3h, prévue dans les 18h, et est uniquement sécuritaire.
La matière évaluée est :
- Les nœuds : huit, nœud en huit double, double huit, Prussik, nœud français, tête d'alouette, double pêcheur, huit inversé.
- L'encordement et l'escalade.
- L'assurage avec système avec freinage assisté, assureurs freinants (ex : reverso, atc,....), descendeur en huit.
- La remontée sur corde fixe suivie de la descente en rappel.
- Les erreurs en SAE et les mesures d'intervention.

Contenu de la formation

- Présentation de l'escalade en SAE, de son intérêt en milieu scolaire, de ses indications méthodologiques, des champs de compétences du pratiquant...
- Responsabilités et champs de compétences de l'enseignant.
- Présentation et entretien du matériel et de la structure.
- Consignes de sécurité, drill de vérification mutuelle, erreurs types rencontrées en SAE, différents nœuds.
- Techniques de sécurité : placement du baudrier, encordement, assurage avec système freinant et auto-freinant, remontée sur corde fixe avec 2 auto-bloquants, auto-assurage avec système d'assurage auto-freinant.
- Gestuelle de base, notions d'animations en SAE (jeux, recherche de positions et mouvements types, traversées, escalades à thèmes...).
- Évaluation certificative : maîtrise de toutes les techniques enseignées.

Contenu du recyclage

- Révision des consignes de sécurité, drill de vérification mutuelle, erreurs types rencontrées en SAE...
- Révision et mise à jour des techniques de sécurité : placement du baudrier, encordement, assurage avec système freinant et auto-freinant, remontée sur corde fixe avec 2 auto-bloquants, auto-assurage avec système d'assurage auto-freinant.
- Actualité en matière d'animations en SAE (jeux, recherche de positions et mouvements types, traversées, escalades à thèmes...).
- Évaluation continue et certificative : maîtrise de toutes les techniques abordées.

Tarifs et liste des formateurs agréés CATAGSAE

Voir le site internet de la fédération, rubrique formations, cycle court, CATAGSAE, à l'adresse internet suivante :

www.clubalpin.be



Syllabus et interactivité

La dernière version est toujours disponible sous format PDF et sous format Flash (navigation aisée entre les pages et agrandissement des photos possible)

<http://www.stone-age.be/catagsae/cours.pdf>



<http://www.stone-age.be/catagsae/cours.swf>



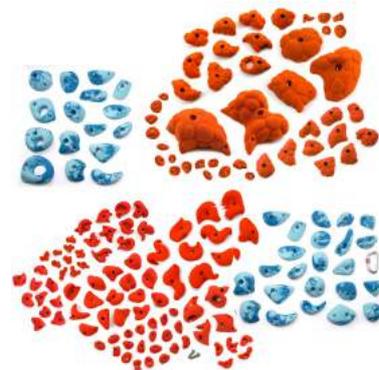
La structure (Normes EN12572-1 et EN12572-2)

- Vérification des éventuelles traces d'humidité (infiltrations de toiture...).
- Vérification des points d'ancrage : toujours deux points d'ancrage avec mousquetons à vis en acier et/ou maillons rapides pour chaque corde.
- Vérification annuelle conseillée par une société agréée.
- Vérification et prise de connaissance du règlement interne affiché dans la salle d'escalade.
- Pour la conformité aux normes, se référer à un organisme agréé.



Les prises d'escalade (Norme EN12572-3)

- Les resserrer ou les faire régulièrement resserrer contre la paroi afin d'éviter qu'elles ne tournent sur elles-mêmes.
- Remplacer toutes les prises fissurées ou cassées.
- Ne pas utiliser de prises qui représenteraient un danger (bras de levier trop important ou arête trop coupante).
- Ne pas placer une prise proéminente là où la corde serait déviée (pendule dangereux).
- Déplacer une prise en cas de frottement régulier sur la corde.



Les cordes (Norme EN892) , cordelettes (Norme EN564) et sangles (Norme EN565)

- Pour retenir une chute et absorber son énergie, on utilise une corde en nylon qui s'allonge lors du choc (corde dite dynamique).
- En salle, on utilise généralement une corde de 10,5 mm de diamètre (7 mm pour les cordelettes soit 2/3 du diamètre de la corde)
- La corde est particulièrement sensible aux U.V., à la chaleur, aux frottements et aux cisaillements. De plus, des chutes répétées en modifient l'élasticité ainsi que la résistance.
- Les cordes, les cordelettes et les sangles (et le matériel textile en général) ne sont pas éternelles et doivent être remplacées selon l'intensité de l'usage. Il est utile d'en contrôler régulièrement l'aspect extérieur et d'en sentir la consistance ; tout doute quant à leur qualité doit conduire à leur déclassement.
- Eviter le soleil, elles doivent être entreposées dans un endroit sombre et à l'abri de l'humidité.
- Eviter le contact avec le sable, la boue : ces particules abrasives entrent dans la corde et peuvent l'endommager.
- Ne marcher ni sur la corde, ni sur les cordelettes, ni sur les sangles.
- Eviter les frottements et les arêtes coupantes.



Quand faut-il changer sa corde, cordelette ou sangle ?

Suivant la fréquence d'utilisation et, dans tous les cas, après un frottement trop important, une succession de chutes violentes ou un contact avec des produits chimiques et au maximum après cinq ans d'utilisation (voir notice d'utilisation du fabricant).

Les baudriers (Norme EN12277)

- Les baudriers étant réalisés dans les mêmes matériaux que les cordes, la révision, le contrôle et l'entretien doivent s'en rapprocher.
- Vérifier particulièrement les endroits de contact avec des pièces métalliques (boucles), les coutures et les gaines de protection des points d'attache, l'état de la couleur.
- La durée de vie est celle préconisée par le constructeur (se référer à la fiche technique du matériel)

Baudrier 2 points d'attache + pontet central



Pour les modèles présentant plusieurs points d'encordement:

L'encordement se fait toujours systématiquement sur les deux points d'attache et non pas sur le seul pontet.



Baudrier 1 point d'attache



Pour les modèles avec un seul encordement au pontet (baudrier pour collectivité en initiation):

L'encordement se fait directement sur le seul pontet.



Les mousquetons (Norme EN12275)

- Comme tout le matériel d'escalade, les mousquetons doivent être conforme aux exigences (CE).
- Vérifier l'axe d'articulation du doigt, le rappel de ressort, les bavures au niveau de la fermeture et à tous les niveaux de passage de la corde ainsi que la vis de fermeture des mousquetons à vis.

Quelques types de mousquetons à vis

- 1 : Mousqueton à vis acier (s'use moins vite).
- 2 : Mousqueton à vis automatique.
- 3 : Mousqueton à vis.
- 4 : Mousqueton tri-action.
- 5 : Mousqueton spécial via ferrata.



Ne pas utiliser le mousqueton via ferrata pour l'escalade en salle.



Les systèmes d'assurage

Les systèmes freinant (fig 1 à 5):

Chaque système a ses avantages et inconvénients mais fonctionnent de manière générale de la même manière.



ne bloquent pas la corde lorsqu'on la lâche.



offrent un bon contrôle lors de la descente.

Les systèmes à freinage assisté (fig 6) :



le grigri est très sécuritaire MAIS pas sans risque !

A éliminer si des gorges apparaissent au niveau du passage de la corde.

Simond Tubik



Fig 1

Petzl Reverso 1, 2, 3, 4



Fig 2

Black Diamond ATC



Fig 3

Simond Toucan 1 et 2



Fig 4

Mammut Smart



Fig 5

Le huit



Fig 7

Petzl Grigri 1 et 2



Fig 6



Le descendeur en huit (fig 7) est un système qui ne devrait être utilisé que pour la descente en rappel.



Les ancrages fixes et amovibles

Nous pouvons distinguer 2 types d'ancrages :

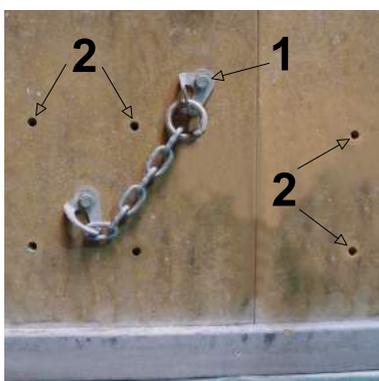
1) Les ancrages fixes :

Ces points d'ancrage passent à travers la structure portante du mur d'escalade. Ils sont testés à 1000 kg par les organismes de certification (par exemple AIB). Ces points d'ancrages doivent toujours être doublés (reliés entre eux par une sangle ou par une chaîne).

2) Les ancrages amovibles :

Ces points d'ancrages ne passent pas à travers la structure portante, ils sont fixés comme des prises d'escalade. La résistance "par convention" n'excède pas 150 kg (résistance variant en fonction du type et de la qualité du panneau d'escalade). En raison de leur résistance limitée, ces points d'ancrages ne peuvent être utilisés que pour l'entraînement à proximité du sol au-dessus d'un tapis de chute.

Les points d'ancrage doublés



Remarque: en règle générale les points d'ancrage fixes passent à travers la structure à l'aide de boulons hexagonaux (1) qui ne suivent pas la trame des trous de fixation des prises (2)

Points d'ancrage



(1) Les points d'ancrage doublés.

(2) Le "ring" est un ancrage amovible. Sur la photo : l'écrou à griffe qui le maintient derrière le panneau (serrage sur 10 mm maximum)

(3) Boulons utilisés pour la fixation des points d'ancrages fixes (serrage sur + de 160 mm)

Le matériel : conformité aux exigences et usures

Le matériel d'escalade répond à des normes de sécurité très strictes. Le marquage "CE" ainsi que les résistances doivent être notés clairement sur chaque matériel utilisé. Voici quelques exemples de matériels et les problèmes rencontrés :



Icône qui indique que le matériel peut être utilisé en toute sécurité.



Icône qui indique que le matériel ne peut plus être utilisé.

Le baudrier :



Usure de la sangle de protection au passage de corde.



Le baudrier a plus de 5 ans.



Le matériel : conformité aux exigences et usures (suite)

Les cordes et cordelettes :



(1) Corde avec "effet chaussette" : la gaine s'allonge par rapport à l'âme intérieure.



à recouper, mais attention à la longueur de corde au sol (au moins 3 m).



(2) Corde statique. Ne pas utiliser en salle d'escalade !!!



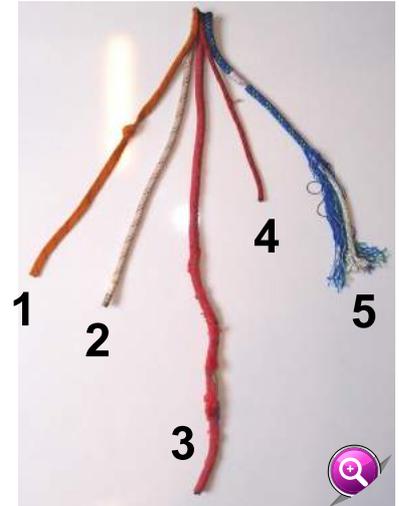
(3) Corde usée à l'extrême. Ne pas attendre cet état pour la changer !!!



(4) Cordelette de 7 mm avec une "tonche" (une partie de l'âme intérieure passe à travers la gaine). Ne plus utiliser !!!



(5) Corde mal coupée.



Remarques : l'âme interne tient environ 2/3 de la charge et la gaine environ 1/3. Le fil de couleur unique de la gaine indique l'année de fabrication de la corde (voir fabricant).



Changer de corde (en soudant) et couper les nouvelles cordes avec un "coupe corde électrique" (sorte de fer à souder avec une lame).

Les sangles :



(1) Sangle cousue en parfait état. L'étiquette d'identification est bien visible.



Comme pour les cordes, les cordelettes et les baudriers ; les sangles ont une durée de vie qui n'excède pas 5 ans.



Il est vivement conseillé aux enseignants d'utiliser des sangles cousues plutôt que des sangles avec noeud de jonction.

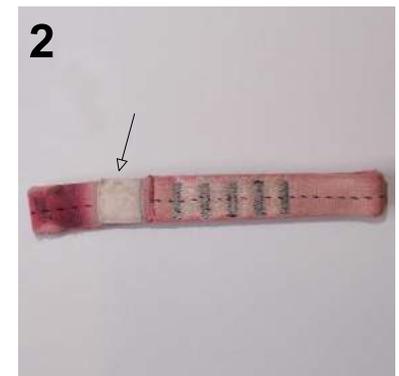


(2) Sangle cousue attaquée par les UV (décoloration visible de la sangle ET de l'étiquette) et usée aux extrémités.



(3) Sangle tubulaire usée (marque de frottement noirâtre) et bout effiloché.

Remarque : utiliser des sangles tubulaires qui comportent au moins 3 lignes dans la trame (abc)
(1 ligne = 500 kg ; 3 lignes = 1500 kg)



Le matériel : conformité aux exigences et usure (suite)

Les prises d'escalade :



(1) Prise de pied avec le boulon conique adéquat (écrou à griffe à l'extrémité pour visualiser le serrage sur environ 18 mm de panneau).



(2) Boulon cylindrique pour la fixation des prises.



(3) Prise fissurée (ne plus utiliser !!!).



(4) Prise cassée due à un serrage trop important sur une surface non plane.



Les systèmes d'assurage et descendeur :



(1) Grigri dont le ressort de la poignée est cassé.



(2) Descendeur en huit usé. Des gorges se sont formées au passage de corde. Ne plus utiliser !!!



Les maillons rapides :



(1) Gros maillon rapide agréé CE. Utilisé pour le passage de la corde en moulinette. Il s'use lentement et n'use pas trop la corde.



(2) Maillon rapide usé au passage de corde (en haut), à l'emplacement de l'ancrage (en bas). De plus, il est un peu rouillé, ce qui ne permet plus de voir le marquage CE. Ne plus utiliser !!!



(3) Maillon rapide en parfait état, mais non CE !!! Ne jamais utiliser pour l'escalade !!!



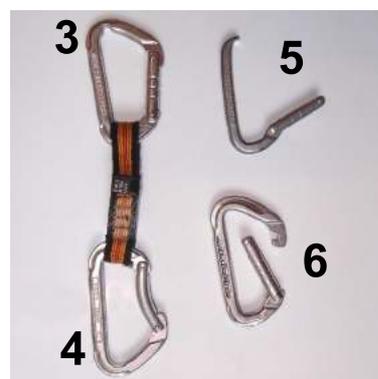
(4) Maillon rapide en parfait état et agréé CE. A réserver pour la mise en place des dégaines de compétition ou la reprise de la moulinette comme 2^e point de fixation. De par sa section trop fine, il ne devrait pas être utilisé pour le passage de la corde en moulinette (échauffement important et donc usure rapide de la corde).



Le matériel : conformité aux exigences et usures (suite)

Les mousquetons :

-  (1) Mousqueton à vis déjà bien corrodé par le temps ; de plus, la vis ne tourne plus. Ne plus utiliser !!!
-  (2) Le doigt de ce mousqueton à vis reste ouvert, car ressort ne fonctionne plus ; de plus, le marquage CE ainsi que les indications de résistance ne sont plus visibles à cause de la peinture verte.
-  (3) Mousqueton de dégaine usé (en entaille) à l'extrême à cause des mouvements dans le point d'ancrage. Ne pas attendre cet état d'usure pour le changer !!!
-  (4) Mousqueton avec usure lisse au passage de corde, il est temps de le changer.
-  (5) Mousqueton cassé à cause d'une usure excessive. Le gestionnaire du matériel aurait dû retirer ce mousqueton depuis longtemps. Sa faute est engagée.
-  (6) Mousqueton dont le doigt ne se ferme plus automatiquement. Le ressort est endommagé. Ne plus utiliser.



Deux types de baudriers

Baudrier avec 1 point d'encordement



+ facile
- cher
+ réglable



Baudrier avec 2 points d'encordement + pontet central



+ polyvalent
+ confortable



Mise en place du baudrier

- 1) Placer le baudrier sur le sol en veillant à ce que le point d'attache (pontet) soit vers l'avant, que les sangles ne soient pas vrillées et que les porte-matériels soient vers le bas.
- 2) Mettre les pieds dans les cuissards et faire monter le baudrier comme un pantalon en veillant à ce que la ceinture soit au niveau du nombril. La ceinture doit être portée au-dessus des crêtes iliaques. (Attention aux personnes ayant un piercing au niveau du nombril, mettre alors un pansement sur celui-ci ou le faire enlever).
- 3) Serrer toujours en premier lieu la ceinture (le baudrier ne peut en aucun cas être porté taille basse). Ensuite, s'il y a lieu, serrer les sangles des jambes (pouvoir passer la main à plat entre la cuisse et le cuissard).
- 4) Les vêtements doivent être obligatoirement à l'intérieur du baudrier (afin d'avoir une vue directe sur le nœud et/ou sur le mousqueton de sécurité et/ou sur le bon placement de celui-ci).
- 5) Faire vérifier chaque fois le bon placement du baudrier au début du cours et après toute pause.

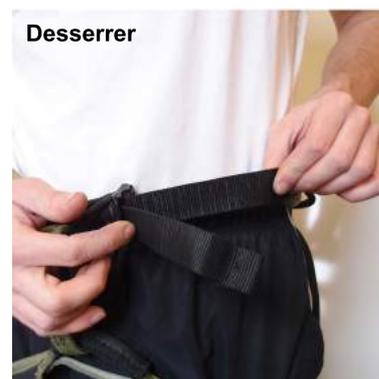


Boucle automatique

Serrer



Desserrer



Baudrier avec boucle non-automatique : à éviter pour les cours (ces types de boucles ont tendance à disparaître au profit des boucles automatiques (bien vérifier l'âge du baudrier : 5 ans maximum d'utilisation).

Boucle non automatique
Etape 1/3



Boucle non automatique
Etape 2/3



Boucle non automatique
Etape 3/3



Les erreurs types lors de la mise en place du baudrier

Les erreurs de mise en place du baudrier proviennent très souvent de l'inversion ou du retournement d'un des éléments du baudrier, elles nuisent au bon fonctionnement des sangles et deviennent rapidement très gênantes :

- Le pontet est vrillé.
- Le baudrier se situe en dessous des crêtes iliaques.
- Les sangles des cuisses sont vrillées.
- La ceinture est retournée.
- Les élastiques de maintien des sangles des cuisses sont distendus ou cassés (risque de retournement).
- Baudrier à l'envers (point d'attache dans le dos).



Baudrier avec le pontet vrillé.



Baudrier trop bas !!!
Risque de basculement du grimpeur.



Baudrier dont la cuisse droite est inversée, la boucle de serrage automatique se trouve entre les cuisses.



Au début de chaque cours ainsi qu'après toute pause : vérifier la bonne mise en place du baudrier.

Nœud en huit

Le nœud en huit simple :



- Ce nœud est à réaliser à 1 m du bout de la corde.

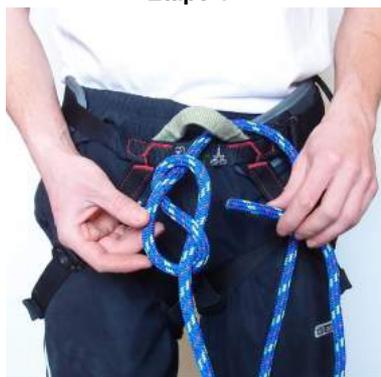
Le double huit :



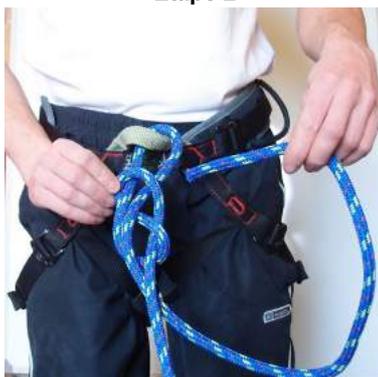
- Pour l'encordement direct sur mousquetons à vis.
- Le bout de corde doit être de 15 cm minimum.
- Le nœud doit être bien serré.

L'encordement avec un nœud en huit double :

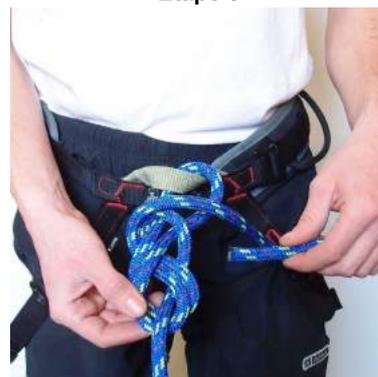
Etape 1



Etape 2



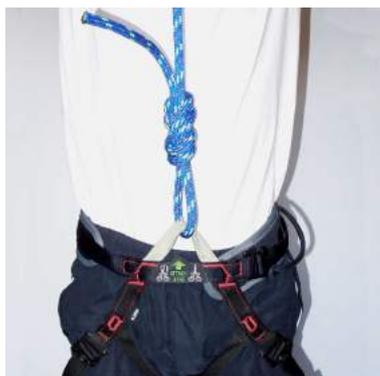
Etape 3



- Les brins de corde doivent être parallèles partout.
- Très proche du baudrier.
- Minimum 15 cm en sortie du nœud.
- Le nœud doit être bien serré.

Encordement direct sur le baudrier

Sur baudrier avec 1 point d'encordement :



Sur baudrier avec 2 points d'encordement :



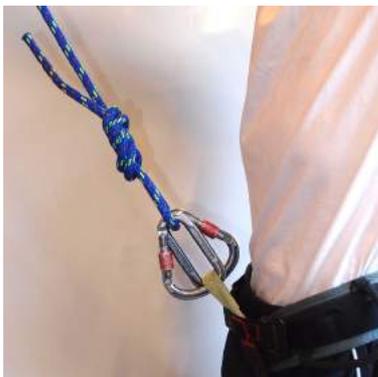
Pas d'encordement sur le pontet, toujours sur les 2 points d'attache (usure moins rapide du baudrier)

Encordement sur mousquetons à vis

Techniques à utiliser pour les collectivités ayant peu de temps d'apprentissage.

Sur baudrier 1 point d'encordement :

Avec deux mousquetons à vis opposés :



Avec un mousqueton triple lock :



Sur baudrier avec 2 points d'encordement :

Avec deux mousquetons à vis opposés :



Avec un mousqueton triple lock :



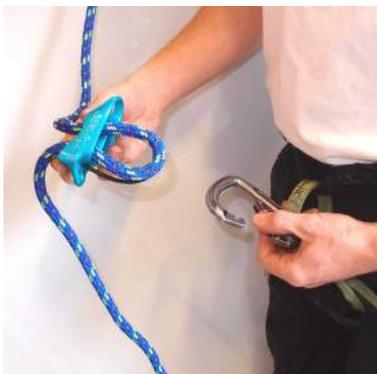
Les assureurs freinants (par exemple : le reverso ou ATC Guide)

L'assureur place la corde dans le reverso :

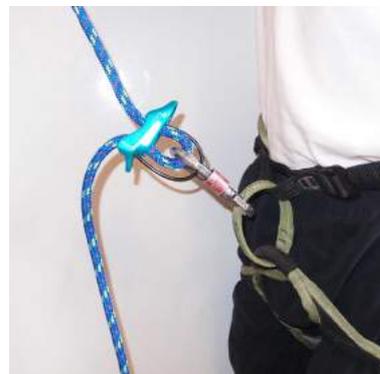
Etape 1



Etape 2



Etape 3



Le reverso est un système d'assurage qui permet d'assurer en moulinette et de descendre en rappel.



- Il peut être utilisé soit avec une corde à simple soit avec une corde à double.



- Il est très polyvalent.

- Il a l'avantage de ne pas vriller les cordes.

Placement pour un assurage en moulinette :

Former une ganse avec le brin de corde, du plat vers le grand cercle du reverso, corde frein vers les cames arrondies (ou crantées sur les nouveaux modèles). Placer un mousqueton à vis, de préférence en forme de poire de type HMS dans la corde et le grand cercle du reverso (voir schéma).

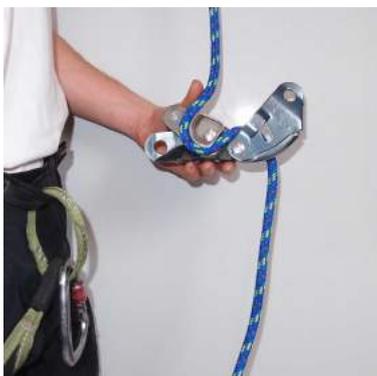
Les assureurs à freinage assisté (par exemple : le grigri 1)

L'assureur place la corde dans le grigri 1 :

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Le grigri est un système à freinage assisté. Il est conçu pour freiner directement.

Placement pour un assurage en moulinette :

Enlever le mousqueton à vis, ouvrir le grigri et introduire la corde suivant le dessin. La corde du grimpeur monte vers le point de renvoi (figure du petit grimpeur - flèches sur la photo 3) et la corde frein est dirigée vers le bas.



Toujours vérifier le blocage de la corde dans le bon sens.

Le descendeur en huit

L'assureur place la corde dans le huit :

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Il est voué à disparaître, il devrait normalement être utilisé comme système de descente en rappel.

Le descendeur en huit a été un des outils de base en escalade. Il est facile d'utilisation et sert dans beaucoup de cas : l'assurance et la descente en rappel, que nous verrons ultérieurement. Il est, en outre, bon marché. Il en existe de différentes formes : ronde, plus carrée...

Placement pour un assurance en moulinette :

- Formation d'une ganse que l'on introduit dans le grand cercle du huit.
- Ensuite, la ganse passe au dessus du petit cercle du huit.
- Il est important que la corde passe derrière le corps du huit et que le brin libre soit du côté de sa main la plus forte (à droite si l'on est droitier et à gauche si l'on est gaucher).



Le huit freine aussi lorsqu'on assure, ce qui est un gros inconvénient lorsque de jeunes enfants l'utilisent avec une corde déjà un peu usée (une corde un peu usée est plus grosse et surtout moins souple).

Placement sur un baudrier à un point d'attache

Photo 1:

Placement du reverso pour un droitier. La corde frein se trouve bien main droite (main gauche pour un gaucher).

Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 2:

Placement du grigri pour droitier et gaucher.

Photo 3:

Placement du huit pour un gaucher. La corde frein se trouve bien main gauche (main droite pour un droitier).

L'assurance en moulinette en 5 temps

C'est la situation la plus répandue en escalade SAE. Le grimpeur est assuré par la corde montant au sommet de la voie, passant par deux points d'amarrage (maillons rapides) et redescendant vers l'assureur.



C'est une technique d'assurance de base. La méthode expliquée est la méthode universelle.

Etape 1 : Position de départ : la main gauche presque à bout de bras sur la corde supérieure et l'autre main près du système d'assurance sur la corde frein, je tire sur la corde supérieure et au même moment je tire sur la corde inférieure vers le haut (les cordes sont alors parallèles).

Etape 2 : J'avale en ramenant la corde frein parallèle à la corde supérieure.

⚠ Etape de transition : ne pas attendre entre l'étape 2 et 3

Etape 3 : A ce moment, descendre la corde frein vers le bas (OBLIGATOIRE), pour obtenir un freinage maximum.

Etape 4 : La main supérieure vient se mettre 15 cm en dessous du système d'assurance.

Etape 5 : La main inférieure peut se remettre en position initiale et, par la suite, on se retrouve en position 1.

⚠ Il est conseillé de faire des petits mouvements plutôt que de grands mouvements moins bien contrôlés.

L'assurance avec un système à freinage assisté (par exemple : le grigri) :

Le mouvement d'assurance est identique à celui du reverso, l'ATC ou le huit, même si ce sont des systèmes fondamentalement différents. De cette manière, le changement de système d'assurance ne perturbera pas trop un débutant.



Les systèmes d'assurance à freinage assisté n'autorisent pas de lâcher la corde frein.



Appliquer le système d'assurance universel (en 5 temps) dans tous les cas.

Toujours vérifier le blocage de la corde dans le bon sens avant de démarrer.

Pour assurer, faites tranquillement glisser la corde dans l'appareil.

En cas de chute du grimpeur, la tension rapide fait pivoter la came, qui appuie sur la corde et empêche son défilement.

⚠ Technique: usage du 8 au pied de mur (et uniquement le huit à l'exclusion de tout autre système d'assurance)

Certains pratiquent la technique d'assurance par l'intermédiaire d'un huit mousquetonné sur un ancrage sécurisé en pied de voie. Si ce système n'est pas interdit, la Fédération insiste sur le risque à utiliser un descendeur en huit à d'autres fins que le freinage d'un rappel ; même lors de cette manœuvre de descente, l'utilisation d'autres instruments plus appropriés que le huit est vivement recommandée. Néanmoins, certains fabricants de huit ne prohibent pas son utilisation comme outil d'assurance (notamment en pied de voie) pour autant que certains critères très rigoureux soient respectés (la consultation scrupuleuse de la fiche technique PETZL réf. D01600-G 240204 est alors obligatoire). Ces critères obligatoires sont les suivants :

- ⚠ - double ancrage solide répondant aux normes strictes au pied de la voie;
- ⚠ - la disparité entre la force de l'assureur et le poids du grimpeur (un trop grand différentiel risque de limiter le facteur freinant du huit) doit être prise en compte (un "ange gardien" contre assurant l'assureur principal peut aider à freiner la descente);
- ⚠ - l'utilisation d'une corde neuve et très fluide augmente également le glissement dans le huit et la difficulté de freiner convenablement une chute (ange gardien recommandé);
- ⚠ - comme pour toute technique d'assurance, le manque d'expérience de cette technique requiert un "ange gardien";
- ⚠ - ce système est prohibé avec des cordes dont le diamètre est inférieur à 10,2 mm.

La Fédération n'interdit par conséquent pas l'utilisation de cette configuration (huit inversé avec faible angle d'ouverture pour assurer en pied de voie) pour autant que son utilisation respecte rigoureusement les critères mentionnés ci-dessus et qu'une information spécifique à ce sujet soit garantie lors de la formation si tel est le choix du formateur.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'utilisation d'une telle configuration relève du formateur et des gestionnaires de la salle dans laquelle se pratique la formation CATAGSAE et ne saurait engager celle de la Fédération ou de son directeur sportif.

La descente

Avant le début de la descente :

Quel que soit le système d'assurance utilisé, il faut respecter 4 étapes :

- 1) Le grimpeur signale son désir de descendre sans crier (parce qu'il est en haut de la voie par exemple).
- 2) L'assureur tend la corde au maximum.
- 3) Le grimpeur se met en position assise pendu à la corde sans tenir les prises d'escalade, pieds à plat sur le mur, les genoux semi-fléchis et les jambes légèrement écartées.
- 4) L'assureur entame doucement la descente en vérifiant la bonne position du grimpeur tout au long de la descente.



Veillez à ce que l'assureur ne s'éloigne pas trop du mur (environ 2 à 3 m de recul en fonction de la hauteur du mur) ou au fil à plomb de la corde si celle-ci est décalée par rapport au pied du mur (dévers).

Avec un assureur freinant :

Dès que le grimpeur est en position correcte et stable, l'assureur entame sa descente.



Attention aux différences de poids entre le grimpeur et l'assureur !!!
(Rapport de masse maximal : 25-30 %).

Dans cette manœuvre, il ne s'agit pas de laisser glisser la corde simultanément dans les deux mains (risque de brûlures et donc de lâcher de corde), mais bien d'assurer une sécurité active en agissant de telle sorte que la corde soit tenue à tout moment par deux mains.



L'assureur doit être en position stable 1 pied vers l'avant.

L'assureur veille à maîtriser et à contrôler la descente jusqu'à l'arrivée sur le sol.



On peut rajouter un " ange gardien " qui tient la corde frein avec les deux mains quand la différence de poids est un peu trop élevée.



Avec un assureur à freinage assisté (par exemple : le grigri 1) :

Dans la cadre d'une descente avec grigri, la méthode est aussi très importante.

Le grimpeur doit impérativement être en position assise dans son baudrier avant d'actionner la poignée du grigri.

D'une part, une main est en permanence en contre-assurance sur la corde et contrôle ainsi la descente.

D'autre part, l'autre main va tirer doucement sur la poignée jusqu'à ce que la corde défile doucement et sans à-coups.



Logiquement, si on tire trop fort, la corde n'est plus retenue; si on ne tire pas assez, la corde ne défile pas. Il s'agit donc d'un bon dosage pour une descente en toute sécurité.



Exemple d'apprentissage pour la descente : l'assureur tire doucement sur la poignée et tient la corde pour la sentir défiler ET le moniteur appuie plus ou moins sur la main de l'assureur (côté poignée) pour l'aider à faire descendre le grimpeur à la bonne vitesse.



Tout au long de la manoeuvre, le moniteur contre-assure la corde !!!



Consignes de sécurité en général



La sécurité joue un rôle primordial en escalade et doit toujours être la priorité absolue.

- Vérifier l'aspect général de la structure d'escalade et du matériel (cordes, baudriers, mousquetons...) avant de les utiliser.
- Respecter le matériel (longue vie). (N.B. : le CAB organise une formation capacitaire à la gestion des équipements de protection individuelle (EPI).
- Ne pas marcher sur les cordes, cordelettes, sangles et sur les baudriers.
- Corde = facteur de sécurité de première importance.
- Vérifier et faire vérifier systématiquement son matériel (voir drill de départ).
- Toujours vérifier le matériel de son assureur avant de grimper (voir drill de départ).
- Vérifier que les brins de la corde ne soient pas croisés.
- Fermer la vis du mousqueton sans la serrer.
- Lacer ses chaussures.
- Attacher les cheveux longs pour éviter qu'ils ne se prennent dans les systèmes d'assurage ou de descente en rappel.
- Maintenir tous les vêtements sous le baudrier (contrôle visuel et intervention rapide plus facile).
- Ne pas utiliser les "plaquettes" (ancrages fixes) comme une prise (risque de se blesser en cas de chute).
- Mettre un pansement sur les piercings du nombril (risque d'arrachement avec le baudrier).
- Enlever les bijoux, montres, boucles d'oreilles trop longues, bagues...
- Ne pas mettre d'objet dans ses poches (GSM, montre ou autres objets qui pourraient tomber quand on grimpe).
- Faire un nœud en bout de corde (pour les cordes un peu courtes).
- Travailler dans le calme, le respect des limites de chacun et dans un climat de confiance.

Le langage propre à la sécurité en escalade



Utiliser un langage clair et précis sans crier :

- "départ" = signal donné par le grimpeur avant toute activité.
(escalade ou descente en moulinette)
- "sec" = signal de demande du grimpeur de tendre la corde pour résorber le mou au maximum.
(en prévision d'une chute ou pour faciliter un blocage de la corde)
- "mou" = signal du grimpeur pour diminuer la tension de la corde et accroître sa liberté de progresser.
(la corde se détend donc en conséquence)
- "avale" = signal du grimpeur pour que l'assureur reprenne le mou disponible.
(la corde est trop lâche)

Drill de départ

Drills : consignes de sécurité à respecter systématiquement avant chaque départ de voie.

De la part du grimpeur, vérifier :

- Le placement correct de son baudrier.
- Son nœud d'encordement.
- Si la corde n'est pas croisée et passe bien dans deux points d'ancrage différents.
- Si le baudrier de son assureur est correctement placé.
- Si le mousqueton à vis est bien vissé.
- Si le système d'assurage est placé correctement.
- Que son partenaire soit vigilant.

De la part de l'assureur, vérifier :

- Le placement correct de son baudrier.
- Si le mousqueton à vis est bien vissé.
- Si le système d'assurage est placé correctement.
- Si la corde n'est pas croisée et passe bien dans deux points d'ancrage différents.
- Le nœud d'encordement du grimpeur.
- Si le baudrier du grimpeur est correctement placé.
- Que le grimpeur démarre bien sa voie avec la bonne corde (pendule !!!).



Après cette double vérification : pour obtenir l'autorisation de grimper, appeler le professeur qui réalise une dernière vérification générale et donne l'autorisation de grimper (permis de grimper).



Que je grimpe ou que j'assure, je respecte systématiquement le drill de départ.

Conseils de sécurité entre grimpeur et assureur

	Grimpeur	Assureur
Montée	<ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier et faire vérifier son matériel ainsi que celui de l'assureur. 2) Ne pas crier et utiliser le langage spécifique. 3) Se concentrer sur le geste à effectuer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier et faire vérifier son matériel ainsi que celui du grimpeur. 2) Rester concentré et attentif (regarder le grimpeur) 3) Ne pas crier et utiliser le langage spécifique. 4) Tendre la corde (prendre le mou), mais ne pas tirer. 5) Ne pas trop s'éloigner du pied de la paroi. 6) Utilisation du système d'assurage : <ul style="list-style-type: none"> - Une main toujours en dessous du système d'assurage. - Assurer en 5 temps, main en pronation, sans jamais lâcher la corde frein.
Descente	<ol style="list-style-type: none"> 1) Prévenir son compagnon (langage spécifique). 2) Prendre la corde à deux mains. 3) S'asseoir dans le baudrier jambes tendues, pieds écartés contre le mur. 4) Marcher en arrière, lentement (pas de sauts), en regardant où l'on va. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rester attentif et concentré. 2) Regarder son compagnon. 3) Donner l'autorisation à son partenaire pour la descente. 4) Utilisation du système d'assurage : <ul style="list-style-type: none"> - Les deux mains sur la corde frein. - Laisser coulisser la corde ou alterner les mains. - Ne jamais lâcher la corde frein sous le descendeur. - Utilisation du grigri : une main tient la corde frein à hauteur de cuisse, l'autre main sur la poignée et qui tire lentement de manière régulière, laisser coulisser la corde.



Matériel en bon état = sécurité !



HABITUDE = ↓ VIGILANCE = ↑ DANGER

Nœud de double pêcheur (nœud de jonction)

C'est un nœud de liaison classique qui permet de fabriquer des anneaux de cordelette.

Avantages :



- Permet de lier des cordes de diamètres différents.
- Nœud symétrique.
- Relativement facile à défaire.

Inconvénients :



- Perte de résistance : environ 44 %.
- Compliqué à faire.

Etape 1



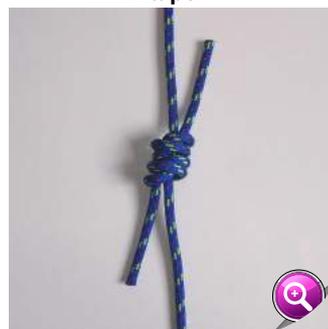
Etape 2



Etape 3



Etape 4



Méthode :

1. Les bouts doivent être opposés.
2. Commencer par un côté en faisant 2 tours comme indiqué (étape 2).
3. Remarque : les boucles doivent tourner dans des sens opposés (étape 3).
4. Serrer le nœud avec minimum 5 cm de bout de cordelette.

Nœud double huit inversé (nœud de jonction)



- Ce nœud de liaison est beaucoup plus facile à faire, puisqu'il ressemble très fort à un double huit.
- Plus facile à défaire après une forte tension.



Serrer le nœud avec minimum 5 cm de bout de cordelette.

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Nœud de tête d'alouette (pour fixer une longe au baudrier)

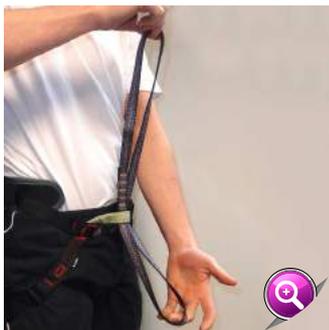
- Une longe est une sangle fixée au baudrier à l'aide du nœud de tête d'alouette.

- La longe est utilisée pour s'attacher au mur et pour attacher quelqu'un sur soi lors d'un sauvetage.



- Facile à faire et à défaire.

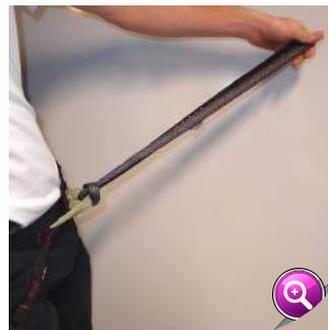
Etape 1



Etape 2



Etape 3



Ne pas mettre les coutures de la sangle dans le nœud de tête d'alouette.

Nœud en huit simple, nœud en huit double et double huit

Voir fiche technique 3.

Nœud de Prussik (nœud auto-bloquant bidirectionnel)

C'est un nœud auto-bloquant universel.
Il est employé à l'auto-assurance en rappel et en remontée sur corde.
Le diamètre de la cordelette doit être de 7 mm.

Avantages :



- Simple et rapide.
- Nœud symétrique.
- Bloque dans les deux sens.
- Peut se réaliser d'une seule main.

Inconvénients :



- Se desserre difficilement après forte tension.
- Si les brins sont bien parallèles, le nœud se desserre plus facilement.

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Etape 4



Méthode :

Prendre un anneau de cordelette et le faire tourner trois fois en passant à l'intérieur du "petit pont" autour de la corde de rappel. Lors du serrage, veillez à ne pas avoir le nœud de jonction (double pêcheur) au bout de la cordelette (à l'emplacement du mousqueton). Vous pouvez aussi décaler le double pêcheur de 10 cm dès le début si vous voulez.



Serrer le nœud de Prussik en veillant à ce que les brins soient parallèles et que le nœud de jonction (de la cordelette) ne soit ni dans le nœud de Prussik, ni à l'emplacement du mousqueton.

Nœud français (nœud auto-bloquant unidirectionnel)

Ce nœud auto-bloquant est employé lors de l'auto-assurance en rappel et en remontée sur corde.
Le diamètre de la cordelette doit être de 7 mm. Il faut un minimum de 3 tours pour qu'il soit efficace.



Il ne bloque que dans un sens.

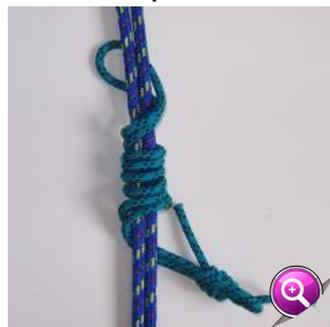


Il se déserre plus facilement après une forte tension.

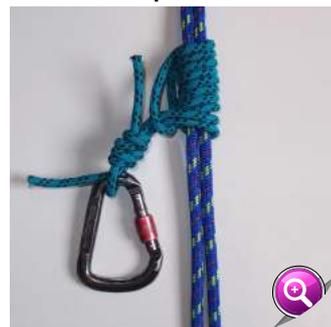
Etape 1



Etape 2



Etape 3



Le serrer en veillant à ce que les brins soient parallèles et que le nœud de jonction (de la cordelette) ne soit ni dans le nœud français, ni à l'emplacement du mousqueton.

Technique de remontée sur corde suivie du rappel

La remontée sur corde est un exercice mettant en jeu la coordination motrice ainsi que la connaissance de certains nœuds et manipulations de corde.

Plusieurs techniques de remontée sur corde peuvent être envisagées. Il est bien sûr possible d'utiliser du matériel spécifique (bloqueurs mécaniques, poignées d'ascension, par exemple), mais nous envisageons ici deux méthodes utilisant du matériel polyvalent et peu coûteux.

Nous verrons ici la technique de la clé de pied, la remontée sur corde au Prussik sans longe (méthode n° 1) ou avec longe (méthode n° 2) et ensuite le rappel avec un système freinant.

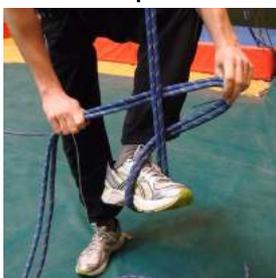
Clé de pied

La clé le pied est une technique de base lors de la remontée sur corde. Elle sert autant lors de la progression vers le haut que lors du déblocage de l'auto-bloquant. La clé de pied peut se faire pied gauche ou pied droit. Plus on la fait haut, plus la progression est rapide.

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Etape 4



Etape 5



Remontée sur corde fixe : méthode n° 1

Etape 1



Etape 2



Etape 3



Etape 4



Etape 1 : Placer 2 nœuds de Prussik (ou 2 nœuds français) l'un au-dessus de l'autre. Joindre les 2 cordelettes au baudrier avec 2 mousquetons à vis.



Le Prussik du bas doit être un peu plus court que celui du haut.

Etape 2 : Faire une clé de pied (le pied à hauteur du baudrier si possible).

Etape 3 : Se redresser sur la clé de pied et remonter l'auto-bloquant du haut le plus haut possible.

Etape 4 : S'asseoir dans son baudrier, remonter l'auto-bloquant du bas et recommencer la même manœuvre.



Méthode plus rapide à apprendre.
Technique nécessitant moins de matériel.



Méthode plus lente que la méthode n° 2 (avec longe).

Descente en rappel de la méthode n° 1

Après avoir remonté sur la corde avec 2 Prussik, placer le matériel pour la descente.

Etape 1 :

- Assis dans son baudrier, prendre le matériel pour descendre.

Etape 2 :

- Placer son système d'assurance (Reverso, huit, ATC,...) sous l'auto-bloquant le plus bas et l'accrocher sur son potet.

Etape 3 :

- Faire une clé de pied.

Etape 4 :

- Retirer l'auto-bloquant le plus bas (détendu).
- Au besoin, se redresser sur sa clé de pied pour retirer plus facilement le mousqueton à vis qui lie cet auto-bloquant au baudrier.

Etape 5 :

- Se redresser à nouveau sur sa clé de pied pour desserrer l'auto-bloquant restant.
- Ramener le nœud auto-bloquant contre le système d'assurance.

Etape 6 :

- Placer une main fermement sous le système d'assurance.
- S'asseoir dans son baudrier et enlever la clé de pied en gardant la main sous le système d'assurance.
- Remettre la main libre sur le nœud auto-bloquant.
- Se laisser descendre en tirant le nœud auto-bloquant contre le système d'assurance.



Attention aux cheveux longs (il faut absolument les attacher).
Attention aux longues boucles d'oreilles (il faut les retirer).



Remontée sur corde fixe : méthode n° 2

Etape 1 :

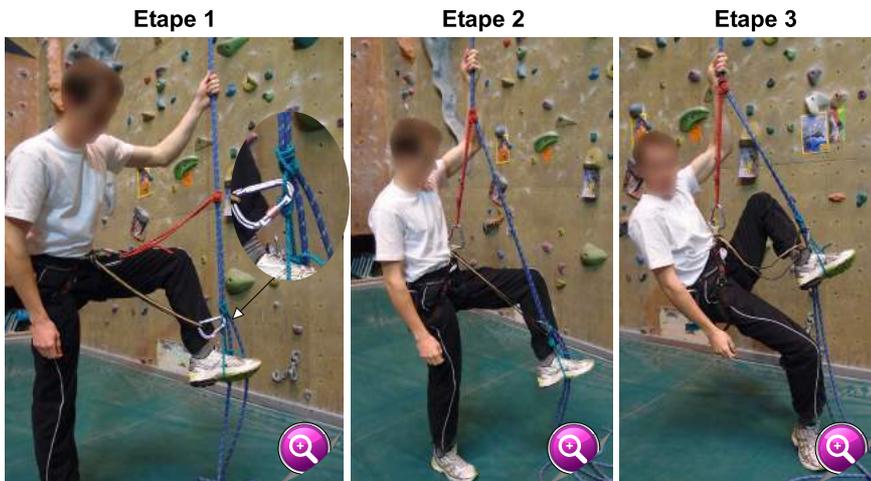
- Placer un premier nœud auto-bloquant (celui du haut).
- Placer le deuxième auto-bloquant (celui du bas) raccourci par un nœud simple (voir la flèche sur la photo).
- Fixer une longe au baudrier par un nœud de tête d'alouette.
- Lier la longe à l'auto-bloquant du bas avec un mousqueton (voir la flèche sur la photo).

Etape 2 :

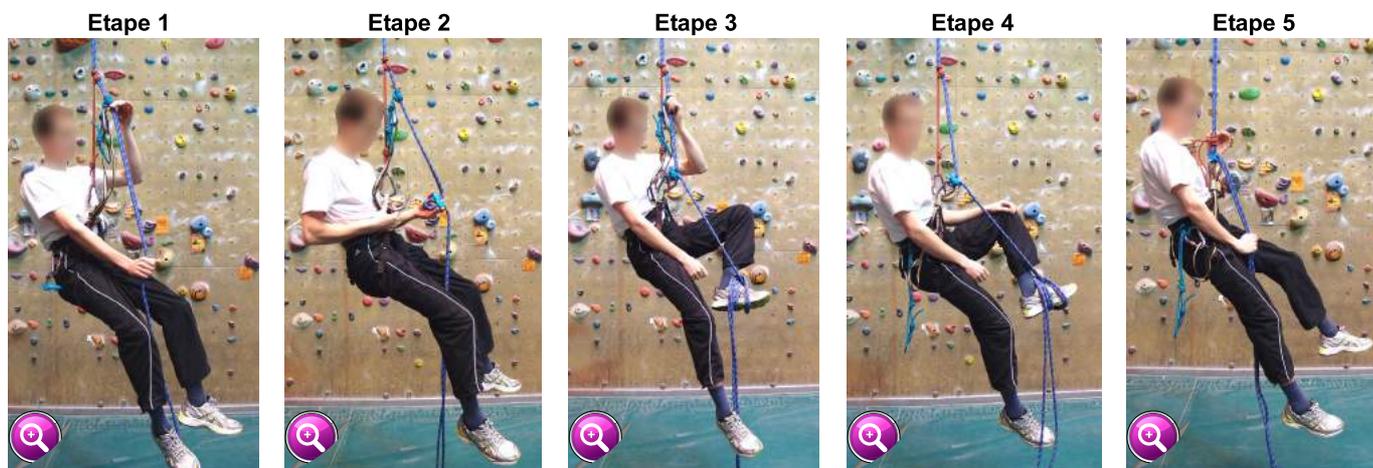
- Mettre son pied dans la boucle de l'auto-bloquant du bas et se redresser dessus afin de remonter l'auto-bloquant du haut.

Etape 3 :

- S'asseoir dans son baudrier et remonter le pied en faisant coulisser l'auto-bloquant du bas sur la corde fixe (il faut le desserrer préalablement).



Descente en rappel de la méthode n° 2



Etape 1 :

- Assis dans son baudrier, retirer le pied de la "pédale" et remonter l'auto-bloquant du bas.

Etape 2 :

- Accrocher son système d'assurage (reverso, huit, ATC...) sous les 2 auto-bloquants et le relier à son pontet.

Etape 3 :

- Faire une clé de pied sur la corde de rappel.

Etape 4 :

- Retirer l'auto-bloquant du bas et fixer sa longe sur le porte-matériel du baudrier.

Etape 5 :

- Se redresser sur sa clé de pied pour desserrer l'auto-bloquant restant.
- Ramener le nœud auto-bloquant contre le système d'assurage.
- Placer une main fermement sous le système d'assurage.
- S'asseoir dans son baudrier et enlever la clé de pied en gardant la main sous le système d'assurage.
- Remettre la main libre sur le nœud auto-bloquant.
- Se laisser descendre en tirant le nœud auto-bloquant contre le système d'assurage.



Attention aux cheveux longs (il faut les attacher).
Attention aux longues boucles d'oreilles (il faut les retirer).

Prévention

- 1) Il faut toujours encadrer avec son baudrier. Il est vivement conseillé d'avoir un grigri et une longe (sangle cousue attachée en tête d'alouette sur le baudrier) munie d'un mousqueton à vis à disposition pour donner cours.
- 2) Respecter toutes les consignes de sécurité prévues dans les fiches précédentes afin de réduire le risque d'accident. Le risque zéro n'existe pas.
- 3) Avoir un contrôle constant sur votre classe.
- 4) Instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.
- 5) Avoir une attitude calme et " déstressée " , mais montrez que vous êtes le responsable.



Eviter le sur-accident

- 1) Ne pas paniquer.
- 2) Arrêter tous les élèves, tout le monde au sol dans le calme en toute sécurité.
- 3) Faire asseoir la classe.
- 4) Exiger le silence.
- 5) Confier le reste de la classe à un collègue si possible.
- 6) Mettre un contre-assureur à l'élève assurant et aux élèves qui paniqueraient .

Quelques situations problématiques

Situation 1 :

Un de vos élèves grimpe et vous vous rendez compte que vous n'avez pas vérifié son nœud, car il est parti dans la précipitation sans respecter les consignes. Horreur ! Son nœud n'est pas attaché au bon endroit... et en plus il n'ose plus lâcher le mur.

Situation 2 :

Un élève panique et a des difficultés pour se mettre en position de descente.

Situation 3 :

Lors d'un rappel, une élève se prend les cheveux dans son descendeur à une hauteur de 3 m.

Situation 4 :

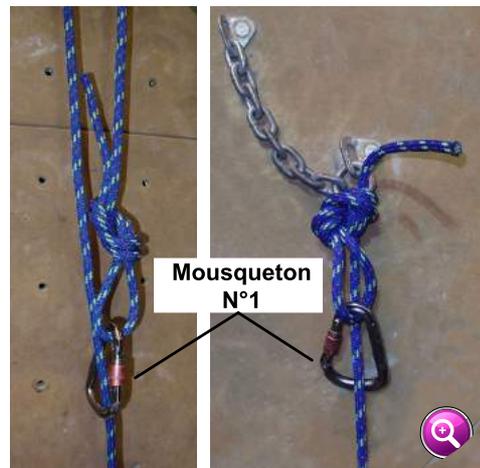
Un élève fait une traversée sans corde et grimpe trop haut sans s'en rendre compte. Il s'arrête sur une plateforme et n'ose plus descendre (heureusement, il a son baudrier sur lui).

Solutions face aux 4 situations problématiques

Situation 1 : Un de vos élèves grimpe et vous vous rendez compte que son nœud n'est pas attaché au bon endroit...

Solution :

- 1) Prenez une corde à côté de l'élève à sécuriser.
- 2) Faites un double huit au bout de la corde et placez-y un mousqueton à vis (N°1 voir photo).
- 3) Passez ce mousqueton à vis (n°1 voir photo) dans l'autre partie de la même corde et fermez la vis.
- 4) Tirez sur la corde afin que le nœud vienne se bloquer au relais.
- 5) Remontez sur celle-ci à l'aide du grigri (Etape 1).
- 6) Arrivé au niveau de l'élève, reliez-le à vous avec votre longe afin d'éviter sa chute (Etape 2).
- 7) L'élève s'assied dans son baudrier (si ce n'est pas un problème de fermeture...).
- 8) Le professeur redescend calmement.
- 9) Vous récupérez la corde bloquée plus tard avec l'aide d'un élève qui tirera dessus.
- 10) Pour récupérer seul la corde bloquée:
 - S'équiper d'une personnelle munie d'un mousqueton à tri-lock.
 - Grimper en s'assurant avec la corde bloquée (méthode : voir ci dessus) et ce jusqu'au relais.
 - Placer le mousqueton tri-lock dans le mousqueton N°1 (voir photo)
 - Descendre en rappel à l'aide du grigri.



Etape 1



Etape 2



Situation 2 : Un élève panique et a des difficultés pour se mettre en position de descente.

Solution :

Prenez du temps pour le calmer et le mettre en confiance. Au besoin, aidez l'assureur lors de la descente, le grimpeur sera un peu rassuré de ce côté-là.

Situation 3 : Lors d'un rappel, une élève se prend les cheveux dans son descendeur à une hauteur de 3 m.

Solution :

Ayez toujours une échelle d'au moins 3 mètres pour les petites interventions de ce genre. Dans le cas contraire, il faut rapidement soulager la grimpeuse en la faisant monter sur le mur le plus proche (aidez-la au mieux). Il ne faut couper les cheveux bloqués que très rarement !!!

Situation 4 : Un élève fait une traversée sans corde, grimpe trop haut et est bloqué sur une plateforme.

Solution :

Intervenir à l'aide d'une corde à proximité de l'élève en difficulté :

- 1) Effectuez un double 8 sur la corde.
- 2) Placez-y un mousqueton à vis (pas de tri-lock, bien sûr).
- 3) Amenez la corde à la hauteur de l'élève qui s'attache au mousqueton à vis. Le professeur redescend l'élève en moulinette en toute sécurité.

Equilibre

Défauts

- L'équilibre est réduit à l'axe étroit d'une échelle.
- Equilibre assez statique et recherche d'une position stable avec 3-4 points d'appui.
- Coudes et genoux souvent fléchis, dû à la crispation excessive.

A travailler

- Elargir le volume d'équilibration.
 - ➡ Grimper en effectuant des zigzags.
 - ➡ Grimper en ayant une ligne représentant l'axe vertical sur le mur. Grimper à droite, à gauche, de part et d'autre de cette ligne.
- Recherche d'un équilibre plus fin (sur un pied), puis progressivement plus dynamique.
 - ➡ Grimper avec un fil à plomb (équilibre sur une jambe).
 - ➡ En traversée, lever la main droite, la main gauche, un pied, l'autre pied, combiner...
- Etre sur ses pieds, par un alignement tronc-bassin-jambes.
- Se relâcher.

Déplacements

Défauts

- Progression réglée prise par prise, d'où un rythme de progression haché, discontinu avec arrêts longs et fréquents.
- Amplitude d'écart entre 2 prises de pied souvent trop importante, avec rééquilibration difficile.
- Lâchage trop rapide des prises de main pour saisir les suivantes.

A travailler

- S'informer, acquérir une lecture de voie plus globale, enchaîner.
 - ➡ Grimper en ayant le bassin constamment en mouvement.
 - ➡ Grimper en regardant la prise que l'on va chercher, regarder sa prise de pied jusqu'à la pose de celui-ci.
- Emploi de prises de pied intermédiaires avec économie de déplacements.
 - ➡ Grimper avec le plus de prises de main, puis de pied possible.
- Apprendre à grouper ; utiliser les (bonnes) prises de main plus longtemps et monter les pieds.
 - ➡ Grouper - dégrouper durant toute l'escalade.
 - ➡ Grimper avec un fil à plomb.

Aspects énergétiques

Défauts

- Mauvais dosage des efforts.
- Hypertension du corps.
- Poussée incomplète des jambes.
- L'action des bras amorce le mouvement de progression.

A travailler

- Apprendre à alterner les phases toniques et les phases de relâchement.
- Utiliser la poussée des jambes.
 - ➡ Grouper - dégrouper en se faisant le plus petit, puis le plus grand possible.
- L'action des jambes est prioritaire dans l'amorce d'un mouvement.
 - ➡ Pousser sur ses jambes avant de saisir la prise de main.

Aspects énergétiques (suite)

Défauts	A travailler
<p>PRISES DE MAINS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation dominante de prises crochetantes avec traction vers le bas. - Pose de la main trop précipitée. - Prises saisies à pleine main. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation diversifiée (la forme et l'orientation de la prise doit orienter le sens de la poussée ou de la traction). <ul style="list-style-type: none">  Grimper les yeux bandés.  Grimper en ne prenant que les prises verticales, puis les prises horizontales... - Ralentir le mouvement, bien observer la prise. - Valorisation du contact digital. <ul style="list-style-type: none">  Grimper les yeux bandés.  Sentir la prise avec la main avant de la saisir.
<p>PRISES DE PIEDS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose hésitante, car manque de sensations tactiles au niveau des pieds. - Recherche d'un contact maximum et pose fréquente du milieu du pied. - Manque de confiance dans les prises petites et/ou déversantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de chaussons. - Poses diversifiées (pointe, carre externe, interne), utilisation des orteils. <ul style="list-style-type: none">  Grimper en ayant placé des petits objets sur les prises et ne pas les faire tomber.  Grimper en " Egyptien ".  Effectuer des tours sur soi en grimpant. - Chargement correct et précis des pieds ; recherche d'adhérence. <ul style="list-style-type: none">  Grimper en prenant les plus petites prises de pied possible.  Grimper dans la dalle en ne prenant pas de prises de pied.
<p>TRANSFERT D'APPUIS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constance du maintien du centre de gravité entre les 2 pieds (bon pour l'équilibre, mais rend le déplacement plus difficile). - Difficulté à charger complètement le pied qui se pose, surtout lorsque les prises sont éloignées. - Peu de déséquilibre latéral et arrière d'où difficulté à aller chercher les prises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire comprendre que le déplacement du centre de gravité libère le segment qui peut alors se déplacer avec plus d'amplitude et de précision. <ul style="list-style-type: none">  Grimper avec un fil à plomb. - Apprendre à " développer " ; associer pose du pied-poussée-transfert. <ul style="list-style-type: none">  Grimper en groupant - dégroupant.  Grimper avec un fil à plomb. - Travailler ces déséquilibres au niveau des sensations. - Apprendre à grimper les bras tendus.

N°	Exercices	Objectifs	Supports
1	Se stabiliser avec 4, puis 3, 2, 1 point(s) d'appui	Recherche d'équilibre	Dalle, vertical
2	Placer un pied à hauteur de la hanche, de l'épaule, du visage	Souplesse Déséquilibre latéral	Dalle, vertical
3	Effectuer un tour complet sur soi	Découverte de positions nouvelles	Prises de mains bonnes à excellentes Dalle, vertical
4	Sans quitter avec le pied ou la main une prise donnée, aller toucher de toutes les façons possibles un maximum de prises latérales	Découverte et acceptation d'un déséquilibre latéral	Dalle et vertical
5	Chaise musicale : les élèves se promènent à quelques mètres du mur ; au signal, demander de courir vers le mur et de s'agripper au mur Trouver une position d'équilibre et la garder 10" au moins	Exercice à dominante ludique Apprendre à regarder et à choisir ses prises	Dalle, vertical et dévers Prises nombreuses et excellentes
6	Prises de foulard	Exercice à dominante ludique	Dalle, vertical
7	Au signal : 1. s'immobiliser dans la position 2. en dents de scie 3. en évitant de toucher certains obstacles 4. en tournant sur soi 5. avec deux doigts 6. en se croisant sans se toucher 7. par deux, en se donnant la main 8. avec mains à hauteur des épaules 9. avec mains à hauteur du nombril 10. avec une main derrière le dos 11. en supprimant à chaque passage une ou plusieurs prises	1. s'équilibrer 2. varier le mode de déplacement 3. apprendre à se décoller de la paroi 4. apprendre à se décoller de la paroi 5. favorise la coordination motrice 6. utilisation des prises latéralement-position de profil 7. utilisation des prises de main inversées 8. recherche d'équilibre : travail de lancer	En traversée Milieu varié Dalle , vertical et copy – rock
8	Grimper : - avec 2 doigts - une balle de ping-pong dans la main - une balle de tennis	Réduire la traction des bras Charger les pieds	Dalle, vertical (beaucoup de prises)
9	Grimper une voie puis désescalader	Obligation de regarder ses pieds Utiliser la désescalade	Voie facile : nombreuses prises intermédiaires
10	Grimper les yeux bandés	Favorise les sensations kinesthésiques et tactiles	Voie facile : nombreuses prises intermédiaires
11	Grimper en gardant les mains basses (hauteur de la tête)	Evite de se tracter sur les bras et de se coller exagérément contre la paroi	Dalle et vertical
12	Grimper les pieds reliés par une sangle (40 / 50 cm)	Favorise l'utilisation de prises de pied intermédiaires	Nombreuses prises de pied (bonnes)
13	Grimper par deux en se donnant la main	Synchronisation des déplacements	Bonnes prises de mains Dalle

N°	Exercices	Objectifs	Supports
14	Grimper en zigzag.	Varié les modes de déplacement.. Utilisation de la position de profil et des carres externes.	
15	Garder systématiquement la main gauche plus haut que la main droite et inversement	Réduire les automatismes liés à la latéralité.	Prises nombreuses. Dalle et vertical.
16	Réussir à enlever un pull-over et/ou un pantalon de survêtement enfilé préalablement par-dessus un baudrier.	Travail d'équilibre & recherche de P.M.E.	Dalle. Dièdre.
17	Grimper avec le moins de prises de main possible.	Grouper / dégrupper. Choisir judicieusement les prises de main.	
18	Grimper avec le moins de prises de pied.	Utilisation du pied-main. Travail de l'adhérence des pieds.	
19	Effectuer une voie avec un pied et une main reliée par une cordelette.	Travail de coordination motrice. Eviter les positions en hyper-extension. Recherche d'équilibre.	
20	Grimper en gardant les mains constamment à hauteur du nombril ou des cuisses.	Utilisation variée des prises de main.	Dalle. Prises inversées excellentes et nombreuses.
21	Grouper - dégrupper avec une amplitude croissante.	Meilleure utilisation des jambes Etendre son champ d'action.	
22	Regarder en permanence ses pieds en grim pant.	Elargir du champ de vision.	
23	N'utiliser les prises que verticalement ou obliquement avec les mains.	Utilisation variée des prises de main.	
24	Escalader une voie facile en grim pant de profil.	Utilisation de carres externes.	Mur vertical, dalle. Dévers à bonnes prises.
25	Ralentir l'arrivée de la main sur la prise ; bien en sentir le contour et se forcer à placer les doigts, la paume idéalement placée avant de tirer dessus.	Technique de main.	
26	Grimper en fonction des prises de pied (effectuer d'abord une poussée de la jambe avant de choisir sa prise de main).	Economie au niveau des bras Elargir le champ de vision (au niveau des pieds).	
27	Poser le pied lentement et progressivement, chercher à enfoncer la prise.	Améliorer la qualité d'utilisation des prises de pied.	
28	Bien respirer et expirer à fond : - tous les 3 pas. - à chaque P.M.E.	Se relâcher. S'économiser.	
29	Grimper une main derrière le dos : - sur une dalle inclinée. - dans un mur vertical ou un dévers.	Equilibre – placement. Travail de jeté.	Bonnes prises de main en dévers.
30	Effectuer une voie en restant 6'' minimum sur chaque prise de main.	Musculation dans le geste. Améliorer les blocages et la tenue des prises de main.	Mur vertical, dalle. Dévers à bonnes prises.

Sources d'informations complémentaires

Le CAB communique les liens des firmes de matériel d'escalade à titre purement informatif sans engagement de sa part sur le choix de l'une ou l'autre marque de fabriquant.

http://www.camptocamp.org/static/pdf/escalade_securite.pdf

http://www.mammut.ch/fr/ropes_handling_care.html (entretien des cordes)

http://www.mammut.ch/fr/apparel_care.html (entretien des textiles)

http://www.mammut.ch/fr/slingswebbings_faq_care.html (entretien des sangles)

<http://www.edelrid.de/en/news/sports/news/>

<http://www.beal-pro.com/francais/questcequun-epi.php> (gestion des EPI)

<http://www.petzl.com/fr/pro/news-pro/nouveautes-produits/2012/03/06/conseils-pour-entretenir-son-materiel-petzl> (conseils d'entretien du matériel d'escalade)

<http://www.kong.it/doc102.htm> (European Standards for Climbing Equipment)

<http://www.kong.it/products.htm> (fiches techniques du matériel d'escalade)

<http://www.blackdiamondequipment.com/fr-fr/>

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/securite_produits_et_services/ (réglementations sur les produits et services)

AGERS, Programme d'études d'Education Physique, ref 71/2000/240, ministère de la communauté française 2000

Bair, V., Initiation à l'escalade, Haute Ecole des Rivageois, Liège, 1993

Cortembos, J., Approche du perfectionnement en escalade sur structure artificielle, Haute Ecole des Rivageois, Liège, 1993

de Cremer, A., Répertoire de jeux et exercices d'escalade, ADEPS, 1992

Michel, V., Jeux d'initiation à l'escalade, dans le revue de l'EP, vil. 37, Liège, 1997

Moreau, S., L'escalade à l'assaut des écoles, Moreau, 1998

Rander, J., Assure sec ! , Edisud, 1987

Salomon, E., Approche de l'escalade en gymnase, Salomon, 1999

Verdier, J.-P., Initiation et perfectionnement à l'escalade, Amphora, 1999

Conception et rédaction

Commission technique Club Alpin Belge

Albert Decremer
Cédric Dellicour
Damien Dusart
Eric Berthe
Jean-François Cloots

Coordinatrice des Formations Club Alpin Belge

Marie Pierret

Directeur Sportif Club Alpin Belge

Patrick Kelders

Conseiller Technique ADEPS

Dominique Olbrechts

Conception graphique du document

Jean-François Cloots

Texte officiel

Où trouver les documents officiels à jour :

Recherche de textes légaux en général : <http://www.just.fgov.be> : choisir sa langue, *Moniteur belge*, législation consolidée.

Texte de l'arrêté royal de 2004 (+ mise à jour) relatif aux divertissements actifs complété par diverses brochures éditées par le ministère des Affaires économiques et de la protection du consommateur (une brochure relative aux SAE est annoncée).

Site général : www.mineco.fgov.be

Trajet via www.google.be : demander : "divertissements actifs"

Extrait de la circulaire ministérielle n° 3314 du 22/09/10

Circulaire : Informative

Émetteur : Cabinet de la ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Signataire : Marie-Dominique SIMONET

Destinataire : Directions d'écoles et Pouvoirs organisateurs : maternel, primaire, fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Personnes ressources : Olivier Dradin 02/ 801 78 59

Mesdames, Messieurs,

L'escalade sur mur artificiel est une activité qui se pratique régulièrement dans le cadre des cours d'éducation physique, que ce soit au sein de l'établissement scolaire ou à l'extérieur de celui-ci (dans le cadre des classes de dépaysement, par exemple).

Toutefois, il me paraît essentiel de rappeler les règles de sécurité indispensables à la pratique de ce sport en termes de brevet et particulièrement en ce qui concerne la pratique de ce sport au-delà d'une hauteur de 3 mètres.

Il est en effet indispensable et obligatoire que l'enseignement d'éducation physique, que ce soit au niveau primaire (Maître spécial d'éducation physique) ou au niveau secondaire (AESI ou AESS) soit en possession du Certificat d'Aptitude Technique à l'Animation d'un Groupe sur Structure Artificielle d'Escalade (CATAGSAE) actualisé, délivré par le Club Alpin Belge et homologué par l'ADEPS, s'il veut assumer cette activité comme responsable.

Au-delà des attendus fixés ci dessus, il convient de rappeler que le Directeur, dans l'enseignement organisé par la Communauté française, le Pouvoir organisateur, dans l'enseignement subventionné, doit à tout moment organiser l'encadrement des élèves de manière à garantir leur sécurité et que le non-respect de ces règles pourrait engager leur responsabilité.

La Ministre, Marie-Dominique SIMONET

Réglementation

La loi du 9 février 1994 relative à la sécurité des produits et des services transpose la directive européenne 2001/95/CEE du 3 décembre 2001 concernant la sécurité générale des produits.

Cette loi contient toutes les exigences pour tous les aspects généraux de sécurité. C'est une loi générale sur la sécurité des produits et des services. Des réglementations plus spécifiques s'ajoutent à ces exigences de sécurité générales pour certains groupes de produits. Certains produits peuvent relever de plusieurs réglementations et doivent par conséquent satisfaire à toutes les exigences de ces différentes réglementations.

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/securite_produits_et_services/securite_divertissements_actifs/

Sécurité des divertissements actifs

Un divertissement actif (DA) est un service

- par lequel une activité est offerte par un organisateur, à un ou plusieurs consommateurs, à des fins d'amusement et/ou de délasserment ;
- où le consommateur doit participer activement.
- où le participant doit fournir des efforts physiques.
- où le participant doit appliquer une certaine connaissance, habileté ou technique qui est nécessaire pour pouvoir exercer l'activité en sécurité.

Ce sont des activités comme l'escalade de mur, le karting, le kayak, la spéléologie, l'équitation, ...

Les divertissements qui ne sont pas visés, sont :

- les activités résultant d'initiatives d'animation des jeunes reconnues par les autorités.
- les activités organisées par un club sportif ou une association ou fédération sportive à l'attention de leurs affiliés, dans le cadre normal de leur activité sportive.

En organisant un tel événement, il faut faire attention aux différents aspects organisationnels. En plus, il y a aussi la sécurité de l'événement à considérer. Un plan de sécurité bien élaboré et structuré vous aidera à organiser un événement ou une activité de sport sûre et à répondre aux exigences de la législation.

Exemple fiche gestion EPI



FICHE DE VERIFICATION D' E.P.I.

Identification de l'utilisateur

HARNAIS

MODELE :

Nom :

N°SERIE :

Adresse :

VERIFICATION HISTORIQUE

Année de fabrication:

Date d'achat:

Date de 1ère utilisation:

Les résultats de contrôle des EPI vous sont donnés sous réserve que les composants à contrôler n'entrent pas dans les cas qui nécessitent leur mise au rebut systématique à savoir:

- Composant ayant enrayé une chute importante de facteur 1 ou plus.
- Produit ayant dépassé 10 ans d'âge (durée de stockage + durée d'utilisation).

Le contrôleur décline toute responsabilité en cas d'inexactitude dans les renseignements concernant la vérification historique qui doit être faite par l'utilisateur.

VERIFICATION VISUELLE DES ELEMENTS DE SECURITE

C B AS AR R

Etat des sangles (coupures, usure, brûlures, traces de produits chimiques, dommages divers)

Etat des coutures de sécurité (fils coupés, distendus, usés)

Etat des anneaux d'accrochage (déformation, marque, usure, corrosion)

Etat des boucles de fermeture (déformation, marque, usure, corrosion)

Compatibilité et état du connecteur (voir fiche connecteur)

Etat des protections (gaine tubulaire pontet, protection cuisses)

VERIFICATION DES ELEMENTS DE CONFORT

C B AS AR R

Etat du dossieret, tours de cuisse, gilet, plaque dorsale, écarteur, porte-matériel, passants.

Etat des coutures de maintien

VERIFICATION FONCTIONNELLE

C B AS AR R

Vérification du bon passage de la sangle dans la boucle de fermeture

Vérification du bon fonctionnement du ressort des boucles automatiques FAST

Fonctionnement des boucles de réglage

C: Commentaires (Cf. au bas de la fiche) / B: Bon / AS: A Surveiller / AR: A Réparer / R: A Rebuter

COMMENTAIRES

VERDICT: (cochez) Le produit est apte pour rester en service

Le produit est inapte pour rester en service

Date du contrôle:

Date du prochain contrôle:

IDENTIFICATION et VISA du CONTROLEUR:

NOM:

ADRESSE:

VISA DU CONTROLEUR:

groupe Zedel

PETZL ZI Crolles, Cidex 105 A, 38920 Crolles / France tél 33 (0)4 76 92 09 00 / fax 33 (0)4 76 08 82 04

e-mail: info@petzl.com internet: http://www.petzl.com

Date: 11/03 / Réf.: C10502-1-FR





Liste des salles agréées

La liste des salles agréées pour l'organisation des cours de CATAGSAE et pour leur évaluation est mise à jour régulièrement sur le site internet de la fédération du CAB :

www.clubalpin.be, rubrique formations, cycle court, CATAGSAE.